



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE
CENI

COMMUNIQUE DE PRESSE N°022/CENI/2023

La Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) porte à la connaissance de l'opinion publique que, conformément au Calendrier électoral rendu public le 26 novembre 2022, il est prévu l'audit externe du fichier électoral.

La CENI attire l'attention de l'opinion publique sur ce qui suit :

1. Le fait qu'aucune organisation internationale ou nationale ne détient le monopole de l'expertise en matière d'audit du fichier électoral et que toutes, sans exception, recourent au service d'experts indépendants, la CENI va faire, dans les tout prochains jours, un appel à candidatures en vue de constituer une équipe mixte composée d'experts nationaux et internationaux pour conduire la mission d'audit externe du fichier électoral, conformément à son calendrier électoral.
2. Contrairement aux cycles électoraux passés, le processus de la Révision du Fichier électoral (RFE) 2022-2023 se fait à travers une mutualisation des efforts et des ressources avec l'Office National d'Identification de la Population (ONIP) pour la constitution d'un registre de l'état-civil congolais. De ce qui précède, il est nécessaire de traiter la base des données découlant de la RFE avec toutes les précautions en termes d'exigence par rapport à l'indépendance de la CENI, à la souveraineté et à l'intégrité nationales, et à la protection des données personnelles.
3. La CENI n'a pas besoin de subir de pression, de quelque nature que ce soit, concernant l'audit externe du fichier électoral, inscrit du reste dans le calendrier électoral. La Centrale Electorale souligne que l'audit du fichier électoral fait partie des bonnes pratiques auxquelles elle se soumet de plein gré. C'est pourquoi cet exercice est prévu dans le calendrier électoral et repris dans le Plan Stratégique et Opérationnel 2022-2026 de la CENI qui, dans son axe 3, consacre le principe de transparence à chaque étape du processus électoral.

Fait à Kinshasa, le **05 MAI 2023**



Patricia NSEYA MULELA
Rapporteur